

VOS droits

Le Groupe Hospitalier respecte les droits des usagers figurant dans la « Charte de la personne hospitalisée », dont l'objectif est de vous faire connaître concrètement vos droits essentiels en tant que patient. Sa version intégrale, traduite en plusieurs langues, est disponible sur : www.sante.gouv.fr ➞

La Charte de la personne hospitalisée



La Charte de l'enfant hospitalisé



Charte des droits et libertés de la personne accueillie +

Les autres Chartes +



Droits fondamentaux de la personne



Information et recherche de consentement



La personne de confiance



Accès aux informations de santé (votre dossier
médical)



Protection juridique des majeurs



Droits du mineur (ou du majeur sous tutelle)



Directives Anticipées



Régime spécifique de l'hospitalisation en psychiatrie



Don d'organes



Don du corps à la science



Droits fondamentaux de la personne



Vidéosurveillance



GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH



03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS